

# Ville de Montréal

## Processus budgétaire 2014

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du budget 2014

Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière

3 février 2014

Montréal 

# Organigramme

## Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière

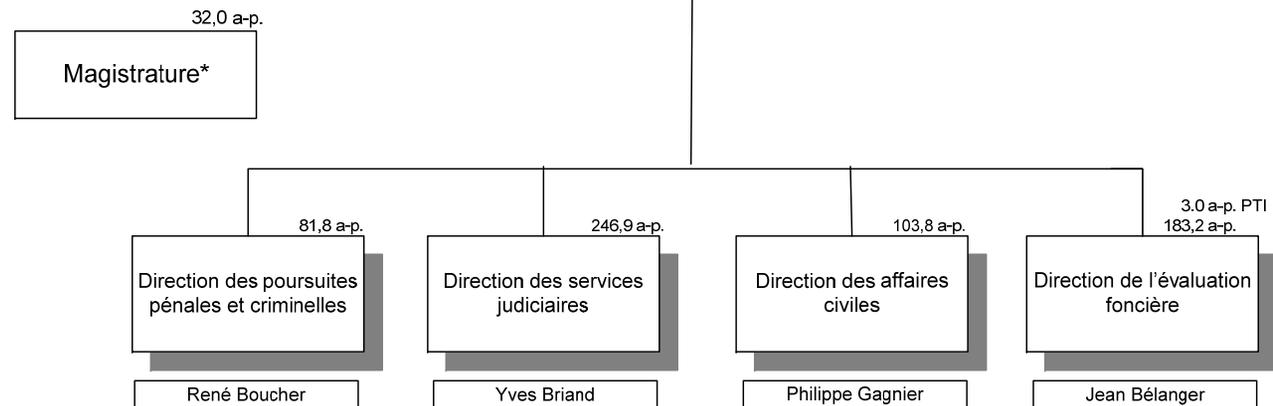
### Budget 2014

Total a-p. : 3,0 PTI

655,4 Fonctionnement (SBA)

-30,6 Réduction 5% (1)

Total a-p. : 624,8



\* La Direction des services judiciaires assure le soutien administratif de la magistrature.

(1) Un total de 31,3 a.p est associé à l'ajustement de la masse salariale, soit 0,7 a.p. retranché au SBA et 30,6 a.p. non présentés au SBA

Janvier 2014

## Principales réalisations 2013

### Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière

#### Engagements 2013

- Poursuite des travaux de confection des rôles 2014-2015-2016 en vue de leur dépôt le 11 septembre 2013 à la Direction de l'évaluation foncière.
  
- Poursuite et conclusion du projet pilote en droit du travail à la Direction des affaires civiles.

#### Réalisations 2013

- Confection des rôles 2014 des 16 villes de l'agglomération de Montréal :
  - établissement des valeurs 2014;
  - établissement de la médiane;
  - production du sommaire du rôle.
  
- Dépôt des rôles :
  - 483 373 propriétés;
  - valeur totale de 296,6 G\$.
  
- Le projet pilote s'est avéré un succès sur toute la ligne, générant d'importantes économies pour la Ville. Les deux postes d'avocats en droit du travail et le poste d'analyste ont été rendus permanents et comblés.

## Principales réalisations 2013

### Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière

#### Engagements 2013

- ❑ Implantation d'un programme social relatif à la violence faite aux aînés à la Direction des poursuites pénales et criminelles.
- ❑ Réorganisation de notre service à la clientèle à la Direction des services judiciaires.

#### Réalisations 2013

- ❑ Le programme a été implanté sous forme de projet pilote. L'expérience s'est avérée concluante et considérant le nombre de dossiers concernés, le programme deviendra permanent dès 2014.
- ❑ La réorganisation du service à la clientèle s'est notamment effectuée par la mise en place d'une nouvelle plateforme téléphonique au centre d'appels au cours du mois de juin 2013. De plus, les travaux importants de révision des procédés de traitement du courrier ont été effectués. Des fiches d'information (87) ont été rédigées.

# Principaux écarts – volet des dépenses

Sommaire

Service des affaires juridiques et l'évaluation foncière

## Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	a-p.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
<b>Comparatif 2013</b>	<b>653,1</b>	<b>12 977,9</b>	<b>67 136,8</b>	<b>80 114,7</b>
<b>Ajustements</b>				
Indexation - Rémunération et cotisations de l'employeur	-	238,2	1 831,9	2 070,1
Équité salariale	-	36,4	124,0	160,4
Ajustement locatif - Facturation immobilière, loyer et énergie	-	69,9	242,8	312,7
Financement de l'ajustement locatif - Facturation immobilière, loyer et énergie	-	(69,9)	(242,8)	(312,7)
Création du poste d'adjoint au directeur principal	1,0	-	-	-
Création d'un poste d'avocat pour le projet des régimes de retraite	1,0	102,4	50,6	153,0
Création d'un poste de notaire financé par la CSEM	1,0	88,7	-	88,7
Crédits supplémentaires pour la cour municipale	-	-	1 200,0	1 200,0
Licences Oracle	-	-	(43,3)	(43,3)
Ristourne TVQ	-	(44,6)	(559,3)	(603,9)
<b>Identification des contraintes</b>				
Contrainte 5 % masse salariale	(0,7)	(563,2)	(2 110,7)	(2 673,9)
Financement de l'indexation de la rémunération et des cotisations de l'employeur	-	(94,9)	(773,5)	(868,4)
Contrainte « Lean management »	-	(175,3)	(706,5)	(881,8)
Chantier approvisionnement	-	(14,7)	(19,0)	(33,7)
Variation totale	2,3	(427,0)	(1 005,8)	(1 432,8)
<b>Budget 2014 au SBA</b>	<b>655,4</b>	<b>12 550,9</b>	<b>66 131,0</b>	<b>78 681,9</b>
Correction des a.p. relatif à l'ajustement de la masse salariale après la remise des enveloppes (contrainte 5 %)	(30,6)	-	-	-
<b>Budget 2014 selon l'enveloppe budgétaire</b>	<b>624,8</b>	<b>12 550,9</b>	<b>66 131,0</b>	<b>78 681,9</b>

Source : Cahier budgétaire page 12

## Financement des contraintes budgétaires 2014

Nature des comptes	Montant (en milliers)
- Ajustement salariale	-2 976,3
- Ajustement salariale liée à contrainte de 5 % de la masse salariale	-2673,9
- Temps supplémentaire	-306,5
- Banques d'heures	-325,6
- PSBU budgétés (employés en disponibilités)	-570,6
- Honoraires juridiques - relations de travail (biens et services)	-166,4
- Abolition d'un poste de préposé au soutien administratif	-78,7
- Biens et services	-33,7
<b>Total de la contrainte 2014 (sans ristourne TVQ et augmentation des immeubles)</b>	<b>-4 457,8</b>
<b>Augmentation de la facturation immobilière (-69,9 en temps supplémentaire et -242,8 en biens et services)</b>	<b>-312,7</b>
<b>Total de la contrainte 2014 avec augmentation des immeubles</b>	<b>-4 770,5</b>

# Principaux écarts – volet des revenus

Sommaire

Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière

## Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2013	103 517,2	90 865,7	194 382,9
Indexation du Tarif judiciaire en matière pénale	-	621,3	621,3
Révision de la cible des amendes et frais afférents pour la police	(6 000,0)	(4 000,0)	(10 000,0)
Accroissement des demandes de révision - Contestation des valeurs suite au dépôt des rôles d'évaluation 2014-2015-2016 (Revenus non récurrents)	-	1 200,0	1 200,0
Variation totale	(6 000,0)	(2 178,7)	(8 178,7)
<b>Budget 2014 au SBA</b>	<b>97 517,2</b>	<b>88 687,0</b>	<b>186 204,2</b>

Source : Cahier budgétaire page 13

## Principales priorités 2014 - Direction des affaires civiles et Direction des services judiciaires

### Direction des affaires civiles

- ❑ Maintien de l'expertise interne et diffusion accrue de cette expertise, entre autres par une implication soutenue dans les dossiers stratégiques de la Ville, plus particulièrement en matière de modifications législatives;
- ❑ Poursuite de la formation aux élus et aux services de la Ville relativement au lobbyisme et aux règles d'adjudication des contrats.

### Direction des services judiciaires

- ❑ Déménagement du point de service du sud de l'île;
- ❑ Révision du processus de vérifications administratives.

## Principales priorités 2014 - Direction des poursuites pénales et criminelles et Direction de l'évaluation foncière

### Direction des poursuites pénales et criminelles

- ❑ Pérennisation du tribunal de la santé mentale, consolidation du programme de soutien aux aînés et mise en valeur et amélioration continue des programmes sociaux offerts à la cour municipale;
- ❑ Implantation d'un programme social d'aide pour les personnes autochtones, inuits et métis;

### Direction de l'évaluation foncière

- ❑ Tenue à jour des rôles;
- ❑ Réception et traitement des demandes de révision à l'encontre des rôles 2014.

# Dépenses - évolution budgétaire 2013 - Budget 2014

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
<b>Prévisions 2013 (inscrites dans le tableau Évolution dépenses 2013)</b>	<b>13 069,6</b>	<b>67 367,9</b>	<b>80 437,5</b>
Redressement - SCARM (appro - ressources matérielles)	240,8	-	240,8
<b>Prévisions 2013 redressées</b>	<b>13 310,4</b>	<b>67 367,9</b>	<b>80 678,3</b>
<b>Budget 2014</b>	<b>12 550,9</b>	<b>66 131,0</b>	<b>78 681,9</b>
<b>Variation</b>	<b>759,5</b>	<b>1 236,9</b>	<b>1 996,4</b>
<b><u>Explications des principaux écarts</u></b>			
<b>Ajustements</b>			
Indexation - Rémunération et cotisations de l'employeur	(238,2)	(1 831,9)	(2 070,1)
Équité salariale	(36,4)	(124,0)	(160,4)
Ajustement locatif - Facturation immobilière, loyer et énergie	(69,9)	(242,8)	(312,7)
Financement de l'ajustement locatif - Facturation immobilière, loyer et énergie	69,9	242,8	312,7
Indexation 2014 pour la création d'un poste d'avocat pour le projet des régimes de retraite	(2,1)	(0,9)	(3,0)
Création d'un poste de notaire financé par la CSEM	(88,7)	-	(88,7)
Licences Oracle	-	43,3	43,3
Ristourne TVQ	44,6	559,3	603,9
<b>Identification des contraintes</b>			
Contrainte 5 % masse salariale	563,2	2 110,7	2 673,9
Financement de l'indexation de la rémunération et des cotisations de l'employeur	94,9	773,5	868,4
Contrainte « Lean management »	175,3	706,5	881,8
Chantier approvisionnement	14,7	19,0	33,7
<b>Renversement des transactions non récurrentes de 2013</b>			
Honoraires juridiques provenant des dépenses contingentes	1 918,6	1 918,7	3 837,3
Acquisition de deux automobiles (PTI)	-	(37,6)	(37,6)
			-
<b>Renversement du surplus de 2013</b>	<b>(1 686,4)</b>	<b>(2 899,7)</b>	<b>(4 586,1)</b>
			-
	<b>759,5</b>	<b>1 236,9</b>	<b>1 996,4</b>

# Revenus - évolution budgétaire 2013 - Budget 2014

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
<b>Prévisions 2013 (inscrites dans le tableau Évolution revenus 2013)</b>	<b>97 015,9</b>	<b>83 267,5</b>	<b>180 283,4</b>
<b>Prévisions 2013 redressées</b>	<b>97 015,9</b>	<b>83 267,5</b>	<b>180 283,4</b>
<b>Budget 2014</b>	<b>97 517,2</b>	<b>88 687,0</b>	<b>186 204,2</b>
<b>Variation</b>	<b>501,3</b>	<b>5 419,5</b>	<b>5 920,8</b>
<b><u>Explications des principaux écarts</u></b>			
<b>Ajustements</b>			
Indexation du Tarif judiciaire en matière pénale	-	621,3	621,3
Révision de la cible des amendes et frais afférents pour la police	(6 000,0)	(4 000,0)	(10 000,0)
Accroissement des demandes de révision - Contestation des valeurs suite au dépôt des rôles d'évaluation 2014-2015-2016 (Revenus non récurrents)	-	1 200,0	1 200,0
<b>Renversement des écarts de 2013</b>			
Manque à gagner sur les amendes – Circulation et stationnement	12 401,3	-	12 401,3
Manque à gagner sur les frais afférents aux amendes – Circulation et stationnement (émission de procédures, frais de greffe, frais de perception - huissiers). Ce manque à gagner est directement lié au manque à gagner sur les amendes.	-	6 198,2	6 198,2
Protocole d'entente non signé - Subvention - Gouv. Québec - droit criminel	-	3 000,0	3 000,0
Excédent sur les autres revenus se rapportant au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière (principalement au niveau des amendes et frais autres que pour la circulation et le stationnement). Le réel est supérieur aux prévisions budgétaires.	(2 200,0)	(1 200,0)	(3 400,0)
Provisions sur les constats pour les situations de non-culpabilité. Surévaluation du budget par rapport aux provisions comptabilisées au réel.	(3 700,0)	(400,0)	(4 100,0)
	<b>501,3</b>	<b>5 419,5</b>	<b>5 920,8</b>